



FORMATIONS JURIDIQUES & FISCALES POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES



✕ Votre performance est notre métier

LES PARTICULARITÉS JURIDIQUES ET FISCALES DES COOPÉRATIVES - PERFECTIONNEMENT -

Objectifs

- > Connaître le statut coopératif et maîtriser les principales spécificités des coopératives agricoles et de leurs unions
- > Approfondir les spécificités fiscales applicables aux coopératives agricoles et à leurs unions

Programme ¹

1^{ÈRE} PARTIE (2X3 HEURES) : LES RÈGLES JURIDIQUES DE BASE DES COOPÉRATIVES

- > Présentation des coopératives
 - Une définition universelle, des valeurs et principes communs à respecter
 - Le poids de la coopération en France
- > L'objet : Définition et limites
 - Opérations pouvant être réalisées à titre principal, notion d'opérations accessoires
 - La dérogation à l'exclusivisme et ses conséquences
- > La spécificité de la relation entre l'associé coopérateur et sa coopérative
 - Les droits et obligations en tant que coopérateur : l'engagement d'activité et ses contreparties, les cas de départ, la procédure de radiation
 - Les droits et obligations en tant qu'associé : la souscription de capital social, le droit de vote et de regard sur la gestion de la coopérative, le droit d'information
- > La rémunération coopérative et les modalités d'affectation du résultat
 - Les éléments constitutifs de la rémunération coopérative
 - Les principales modalités d'affectation du résultat excédentaire, les différentes possibilités de distribution aux associés et leurs limites
 - Les dispositifs permettant d'assurer l'information des associés coopérateurs en termes de rémunération et de distribution
- > Les spécificités de la gouvernance coopérative
 - Le fonctionnement des instances de décision interne de la coopérative :
 - les assemblées générales (les différents types d'assemblées et leur objet, les modalités de convocation et de tenue des assemblées),
 - le conseil d'administration (ses pouvoirs, l'élection des administrateurs, le fonctionnement du conseil d'administration)
 - Les contrôles externes : les missions du HCCA, la Révision coopérative (les différents cas de déclenchement de la révision et les contrôles complémentaires), le contrôle du CAC

¹ Informations conformes aux dispositions des articles L.6353-1 et L.6353-3 du code du travail

PUBLIC

Collaborateurs **confirmés** en charge du juridique et de la fiscalité en coopérative agricole

LIEU

A DISTANCE, en inter-coopératives

DATE & DUREE

2 jours - 14 heures - **4 modules de 3h** :

- > Juridique : 02 novembre et 10 novembre 2021
- > Fiscalité : 16 novembre et 23 novembre 2021

INTERVENANTES

Muriel TINA ou **Marine NOSSEREAU**

Juristes La Coopération Agricole

Cécile FILLETON ou **Vanessa FERNANDEZ**

Fiscalistes La Coopération Agricole

PRÉREQUIS

Lecture du support pédagogique au préalable et envoi des questions, incompréhensions (2h)

Avoir les modèles de ses statuts à disposition durant la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé didactique

Exercices d'application

Supports détaillés envoyés à chaque participant

MOYENS TECHNIQUES

Session de formation à distance (PC, micro, caméra et accès à internet)

Supports détaillés envoyés aux participants

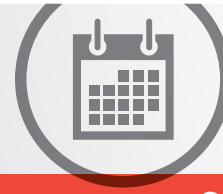
COÛT PÉDAGOGIQUE

1170 € HT par personne

CONTACT COORDINATION ET RELATIONS AVEC LES STAGIAIRES

Julie LECOQ Tél : 01 44 17 58 47

jlecoq@solutionsplus.coop



FORMATIONS JURIDIQUES & FISCALES POUR LES COOPÉRATIVES AGRICOLES - PERFECTIONNEMENT

SERVICES
CCOP
DE FRANCE
AUDIT CONSEIL FORMATION

Programme (suite)

2^{ÈME} PARTIE (2X3 HEURES) : LES SPÉCIFICITÉS FISCALES DES COOPÉRATIVES AGRICOLES ET DE LEURS UNIONS

- > Impôt sur les sociétés (IS)
 - Cas particuliers :
 - Produits financiers
 - Revenus locatifs
 - Plus-values de cession d'éléments d'actif :
 - > Biens meubles et immeubles
 - > Valeurs mobilières
 - > Fusions
 - > Réévaluations libres de bilan
 - Précisions relatives à l'intégration fiscale
 - Crédit Impôt Recherche (CIR)
- > Imposition des produits versés par la coopérative à ses adhérents
- > Contribution économique territoriale (CET)
 - Cotisation foncière des entreprises (CFE)
 - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
 - Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER)
- > Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
 - Cas particuliers (relais téléphoniques, activité photovoltaïque, location, méthanisation)
 - Cas sectoriels (silos, déshydratation, vin, lait, lin)
 - Exemples de jurisprudence
- > Rappels relatifs à la taxe d'apprentissage
- > Droits d'enregistrement
 - Cas sectoriel (coopératives céréalères)

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Remplissez le bulletin d'inscription et le questionnaire ci-dessous et retournez les à : formation@solutionsplus.coop

- > Votre **fonction** :
- > Votre **ancienneté** dans la coopérative :
- > Avez-vous déjà fait du **droit coopératif** : oui non Depuis combien de temps ?
- > Avez-vous déjà fait de la **fiscalité** ? oui non
- > En **fiscalité**, souhaitez-vous : connaître les **bases** avoir un **rappel** des connaissances



BULLETIN D'INSCRIPTION

RESPONSABLE FORMATION : **MAIL** :

PARTICIPANT : **FONCTION** :

MAIL : **ENTREPRISE** :

ADRESSE :

ORGANISME À FACTURER :